



Les entreprises

Les entreprises agroalimentaires en France

Les entreprises agroalimentaires sont structurées selon leur taille comme dans la plupart des autres secteurs industriels : les très petites structures sont les plus nombreuses mais les grandes entreprises concentrent la valeur ajoutée.

L'examen de la répartition du nombre d'entreprises (unités légales¹) par classe d'effectifs de salariés montre que, pour l'ensemble des secteurs industriels étudiés², ce sont les entreprises de moins de 10 salariés (artisanat commercial inclus) qui dominent (cf. Graphique 1). Par secteur, elles représentent en moyenne 77 % du nombre d'entreprises. Le secteur de l'industrie alimentaire et de la fabrication de boissons est quant à lui constitué à 91,1 % d'entreprises de moins de 10 salariés³.

Bien que les entreprises de plus de 250 salariés représentent moins de 1 % du nombre d'entreprises dans la plupart des secteurs industriels étudiés, leur poids en termes de valeur ajoutée est souvent supérieur à 40 %. Dans le secteur de l'industrie alimentaire et de la fabrication de boissons, elles représentent 0,4 % des entreprises et 39,7 % de la valeur ajoutée, ainsi que 37,5 % des effectifs salariés et 64,7 % du chiffre d'affaires à l'exportation.

1. Unité légale (source Insee) : entité juridique de droit public ou privé, personne morale ou personne physique, obligatoirement déclarée aux administrations compétentes (Greffes des tribunaux, Sécurité sociale, Direction générale des impôts...) pour exister. L'unité légale est l'unité principale enregistrée dans le SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements).

2. Source : Eurostat

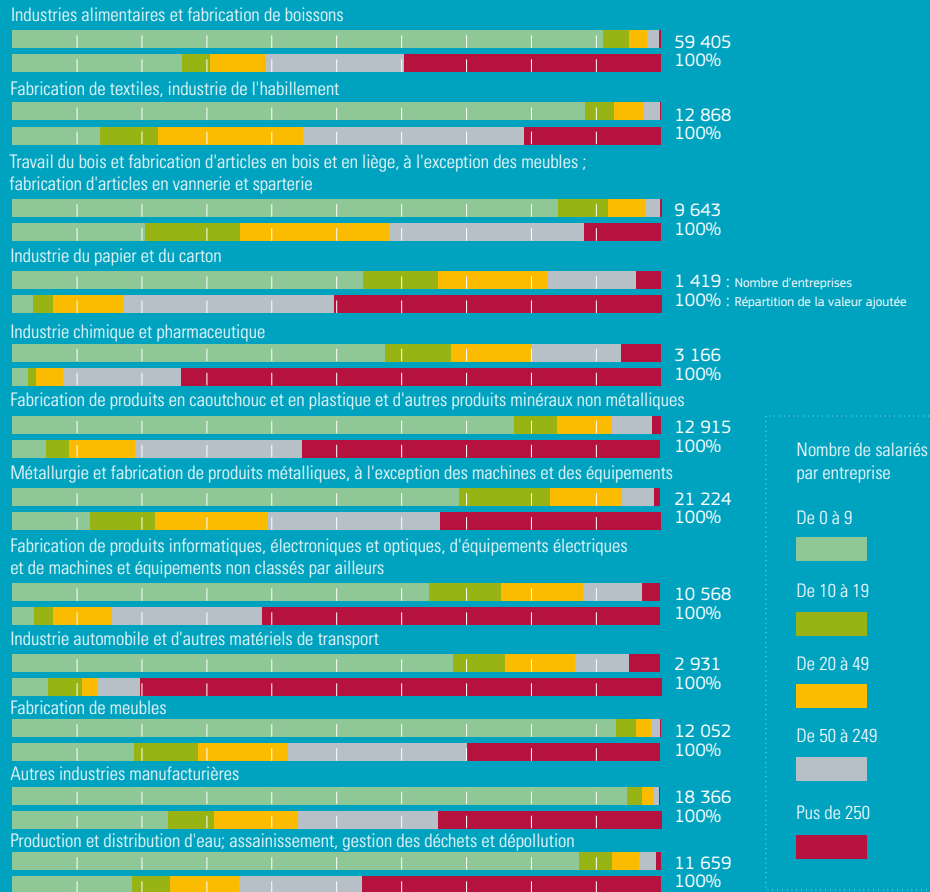
3. Les statistiques présentées distinguent les tailles d'entreprises uniquement en fonction des classes d'effectifs dans lesquelles se trouvent les unités légales. Une autre classification existe depuis le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, utilisant en plus les données comptables des entreprises. Elle considère :

- les micro-entreprises : entreprises de moins de 10 personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros,
- les petites et moyennes entreprises (PME) : entreprises de 10 à moins de 250 personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros,
- les entreprises de taille intermédiaire (ETI) : entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et occupent moins de 5 000 salariés et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros
- les grandes entreprises : entreprises n'étant pas classées dans les catégories précédentes.



► Graphique 1 - France : répartition en pourcentage des effectifs et de la valeur ajoutée selon les secteurs industriels

Source : Eurostat, Activités industrielles par classe de taille des effectifs (NACE Rév.2, B-E) en 2011, traitement MAAF/BIAA



Dans l'Union européenne, comme en France, les petites structures dominant en nombre mais pas en valeur ajoutée

La situation française est globalement comparable avec celle de l'ensemble des pays de l'Union européenne : les entreprises de l'industrie alimentaire et de la fabrication de boissons de moins de 10 salariés sont majoritaires en nombre (cf. Graphique 2).

Elles représentent 78,8 % des entreprises dans l'ensemble de l'Union. Mais, comme en France, la valeur ajoutée est principalement créée par les entreprises de

plus de 250 salariés (50,6 % dans l'ensemble de l'Union).

Dans les grands États membres, des spécificités peuvent être néanmoins soulignées. Ainsi, en Allemagne, 52,9 % des entreprises ont moins de 10 salariés sur une population totale d'environ 32 000 entreprises contre 91,1 % en France avec près de 60 000 entreprises actives dans l'industrie alimentaire et la fabrication de boissons (artisanat commercial inclus). Le

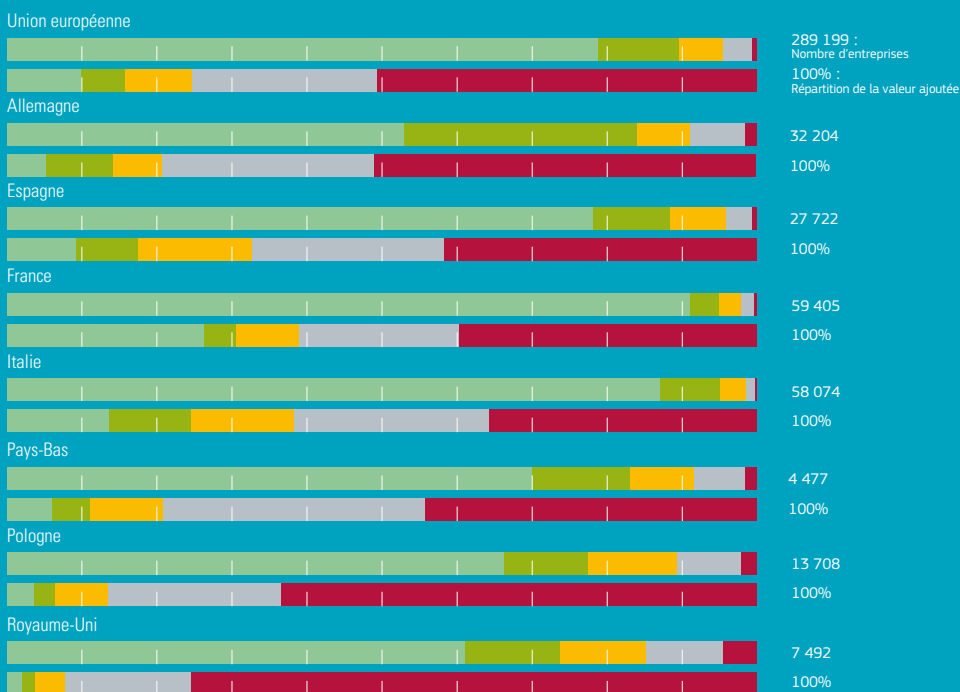
Royaume-Uni se distingue par une plus forte population d'entreprises de plus de 250 salariés (4,5 % contre 0,4 % en France), entreprises qui captent 75,5 % de la valeur ajoutée du secteur qui regroupe moins de 7 500 entreprises, contre 39,7 % en France. La différence peut s'expliquer par la place de l'artisanat commercial en France où l'on dénombre plus de 40 000 entreprises⁴.

4. Définition Insee (NAF rev2) : Charcuterie (10.13B), Cuisson de produits de boulangerie (10.71B), Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C), Pâtisserie (10.71D)



► Graphique 2 - Union européenne : distribution des industries alimentaires et de fabrication de boissons par classe d'effectifs en nombre d'entreprise et en valeur ajoutée dans les principaux états membres (en % du total)

Source : Eurostat, Activités industrielles par classe de taille des effectifs (NACE Rév.2, B-E) en 2011, traitement MAAF/BIAA



Pour chaque pays, la première barre correspond à l'effectif, la seconde à la valeur ajoutée.

Nombre de salariés par entreprise

De 0 à 9

De 10 à 19

De 20 à 49

De 50 à 249

Pus de 250

Au niveau mondial, les grands groupes français sont classés à partir du 13^e rang mais occupent les premières places dans plusieurs secteurs.

Cinq groupes européens se classent parmi les 15 premiers mondiaux du secteur de l'agro-alimentaire et des boissons en 2012: Nestlé S.A., AB-Inbev, Danone, Heineken et Lactalis (cf. Graphiques 3 et 4).

Les premiers groupes français dans ce classement mondial sont Danone (13^e position) et Lactalis (15^e). Pernod Ricard S.A. suit en 43^e position. Dans le classement européen, Danone est en 3^e position, Lactalis en 5^e, Pernod Ricard SA en 12^e. Si l'on consolide l'ensemble des socié-

tés du groupe industriel et financier Sofiprotéol, celui-ci se situe à la 18^e place.

Dans certains secteurs d'activité, les entreprises françaises sont à la toute première place au niveau mondial. Ainsi Danone et Lactalis sont les deux premières entreprises pour les produits laitiers, Pernod Ricard SA est le 2^e groupe pour les vins et spiritueux, Vivescia (avec Malteurop) et Soufflet sont les deux premiers producteurs de malt et Bonduelle est au 1^{er} rang pour la transformation de légumes.

Si les géants mondiaux sont présents sur notre territoire, les entreprises françaises s'implantent également à l'étranger pour se rapprocher des zones de consommation. Les dernières sources disponibles montrent que, par rapport aux autres secteurs industriels français, ce sont les industries alimentaires (hors boissons) qui réalisent le plus fort taux de chiffre d'affaires via des filiales implantées à l'étranger avec plus de 15 %, devant le secteur « cokéfaction et raffinage » et l'industrie automobile⁵.

5. Source: Insee, enquête OFATS sur 2010 hors secteur bancaire.

**Graphique 3 - Classement mondial selon le chiffre d'affaires (CA en millions de dollars) en 2012 des groupes du secteur agroalimentaire et boissons**

Source : RIA - octobre 2013, traitement MAAF/BIAA et source MAAF/BIAA pour le nombre de sites industriels en France



CA : Chiffre d'affaires / N.C. : non communiqué

Note : Seul le chiffre d'affaires dans les activités agroalimentaires des groupes a été retenu

| | | | | |
|---|---|--|--|--|
| 1 Nestlé SA SUISSE CA NET 2012 : 98 979 CA NET 2011 : 89 806 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 10,21 % MARGE NETTE 2012 : 14,59 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 28 | 2 Archer <small>Daniels Midlands Co</small> ÉTATS-UNIS CA NET 2012 : 89 038 CA NET 2011 : 89 038 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 0 % MARGE NETTE 2012 : 1,39 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 1 | 3 PepsiCo, Inc. ÉTATS-UNIS CA NET 2012 : 65 492 CA NET 2011 : 66 504 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : -1,52 % MARGE NETTE 2012 : 12,68 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 6 | 4 Bunge Limited BERMUDES CA NET 2012 : 57 000 CA NET 2011 : 52 000 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 9,62 % MARGE NETTE 2012 : 0,61 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 1 | 5 Cargill Inc. ÉTATS-UNIS CA NET 2012 : 55 000 CA NET 2011 : 48 000 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 14,58 % MARGE NETTE 2012 : 0,88 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 21 |
| 6 The Coca-Cola company ÉTATS-UNIS CA NET 2012 : 48 017 CA NET 2011 : 46 542 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 3,17 % MARGE NETTE 2012 : 24,59 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 5 | 7 Wilmar SINGAPOUR CA NET 2012 : 43 975 CA NET 2011 : 43 066 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 2,11 % MARGE NETTE 2012 : 3,64 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 0 | 8 JBS S.A. BRÉSIL CA NET 2012 : 43 186 CA NET 2011 : 35 256 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 22,49 % MARGE NETTE 2012 : 1,66 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 0 | 9 Anheuser-Busch BELGIQUE CA NET 2012 : 39 758 CA NET 2011 : 39 046 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 1,82 % MARGE NETTE 2012 : 23,73 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 1 | 10 Mondelez International Inc. ÉTATS-UNIS CA NET 2012 : 35 015 CA NET 2011 : N.C. ÉVOLUTION CA 2011-2012 : N.C. MARGE NETTE 2012 : 5,07 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 16 |
| 11 Tyson foods Inc. ÉTATS-UNIS CA NET 2012 : 33 278 CA NET 2011 : 32 266 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 3,14 % MARGE NETTE 2012 : 2,79 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 0 | 12 Mars Incorporated ÉTATS-UNIS CA NET 2012 : 33 000 CA NET 2011 : 30 000 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 10 % MARGE NETTE 2012 : 0 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 8 | 13 Danone FRANCE CA NET 2012 : 26 987 CA NET 2011 : 24 981 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 8,03 % MARGE NETTE 2012 : 11,67 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 13 | 14 Heineken N.V. PAYS-BAS CA NET 2012 : 22 143 CA NET 2011 : 22 143 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 0 % MARGE NETTE 2012 : 19,77 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 3 | 15 Lactalis FRANCE CA NET 2012 : 20 303 CA NET 2011 : 19 398 ÉVOLUTION CA 2011-2012 : 4,67 % MARGE NETTE 2012 : 0 % NOMBRE DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE : 64 |

Nestlé SA : eaux, boissons ; produits laitiers, nutrition et glaces ; plats préparés et aides culinaires ; chocolat, confiserie et biscuits ; petfoods / Archer Daniels Midlands Co : Trituration des oléagineux et protéagineux, édulcorants, amidon, biocarburants, services agricoles, PAI (produits alimentaires intermédiaires) / PepsiCo, Inc : Boissons rafraîchissantes sans alcool, produits de grignotage, céréales pour petit déjeuner / Bunge Limited : Négoc des céréales, huiles végétales et bioénergie, boulangerie industrielle, meunerie, PAI / Cargill Inc. : Nutrition animale, ingrédients alimentaires, trituration d'oléagineux, produits à base de viande, amidons / Anheuser-Busch Inbev SA/NV : bière / The Coca-Cola Company : Boissons rafraîchissantes sans alcool, eau embouteillée / Wilmar : Agribusiness (notamment huile de palme) / JBS SA : Produits à base de viandes / Unilever Group : glaces, condiments, margarines / Mondelez International, Inc. (suite à la scission de Kraft foods Inc.) : chocolat et produits de confiserie, transformation du café, biscuiterie, boulangerie industrielle, fabrication de fromages / Tyson Foods Inc. : Elevage porcin, bovin et avicole, transformation de la viande, plats préparés à base de viande / Mars, Incorporated : chocolat et produits de confiserie, alimentation pour animaux de compagnie, riz, plats préparés, boissons / Danone : produits laitiers, eaux minérales, alimentation infantile, nutrition médicale / Heineken : Bière / Lactalis : produits laitiers

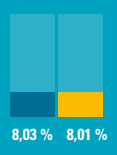


► Graphique 4 - Classement des 15 premiers groupes français en 2012 selon le chiffre d'affaires (CA en millions d'euros) du secteur agroalimentaire et boissons

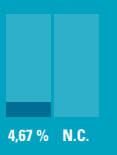
Source : RIA - octobre 2013 et MAAF/BIAA



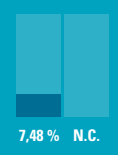
1 Danone
CA NET 2012 : 20 869
CA NET 2011 : 19 318
RÉSULTAT NET 2012 : 1 672



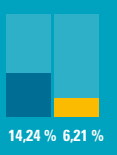
2 Groupe Lactalis
CA NET 2012 : 15 700
CA NET 2011 : 15 000
RÉSULTAT NET 2012 : N.C.



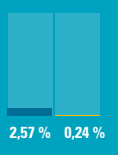
3 Pernod Ricard S.A.
CA NET 2012 : 8 215
CA NET 2011 : 7 643
RÉSULTAT NET 2012 : 1 146



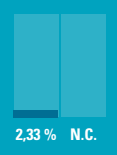
4 Tereos
CA NET 2012 : 5 037
CA NET 2011 : 4 409
RÉSULTAT NET 2012 : 313



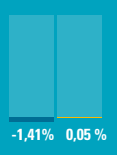
5 Groupe Terrena
CA NET 2012 : 4 478
CA NET 2011 : 4 436
RÉSULTAT NET 2012 : 10,9



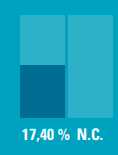
6 Groupe Bigard
CA NET 2012 : 4 400
CA NET 2011 : 4 300
RÉSULTAT NET 2012 : N.C.



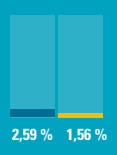
7 Sodiaal Union
CA NET 2012 : 4 360
CA NET 2011 : 4 422
RÉSULTAT NET 2012 : 2,1



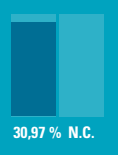
8 Moët Hennessy
CA NET 2012 : 4 137
CA NET 2011 : 3 524
RÉSULTAT NET 2012 : N.C.



9 Bongrain S.A.
CA NET 2012 : 4 084
CA NET 2011 : 3 981
RÉSULTAT NET 2012 : 63,6



10 Groupe Soufflet
CA NET 2012 : 4 001
CA NET 2011 : 3 055
RÉSULTAT NET 2012 : N.C.



11 Vivescia
CA NET 2012 : 3 983
CA NET 2011 : 2 903
RÉSULTAT NET 2012 : 20,2



12 Agrial
CA NET 2012 : 3 608
CA NET 2011 : 2 715
RÉSULTAT NET 2012 : 45,4



13 Mousquetaires
CA NET 2012 : 3 540
CA NET 2011 : 3 200
RÉSULTAT NET 2012 : N.C.



14 Axérial
CA NET 2012 : 3 400
CA NET 2011 : 3 375
RÉSULTAT NET 2012 : N.C.



15 Roquette Frères
CA NET 2012 : 3 100
CA NET 2011 : N.C.
RÉSULTAT NET 2012 : N.C.



Danone : produits laitiers, eaux minérales, alimentation infantile, nutrition médicale / Groupe Lactalis : produits laitiers / Pernod Ricard SA : vins et spiritueux / Tereos : sucre, amidons, alcool / Groupe Terrena : viande bovine, volaille, lait / Groupe Bigard SA : viandes transformées / Sodiaal Union : produits laitiers / Moët Hennessy : Vins & Spiritueux / Bongrain SA : fromages, beurre, crème / Groupe Soufflet : collecte, négoce et transformation des céréales (meunerie, boulangerie industrielle, malterie) / Vivescia : collecte et transformation des céréales (meunerie, boulangerie, malterie) / Société coopérative agricole et agroalimentaire Agrial : légumes 4e gamme, volailles, boissons / Pôle industriel des Mousquetaires : viande bovine et porcine, eaux, boulangerie/pâtisserie, produits "traiteurs" / Axérial : Collecte et transformation des céréales (meunerie, malterie) / Roquette Frères : amidon, sucres et fibres alimentaires, éthanol.

Les coopératives agricoles : 6 groupes coopératifs parmi les 15 premières IAA françaises

En 2012, les organismes coopératifs et leurs filiales de droit privé employaient 18,8 % des effectifs salariés des IAA et contribuaient à hauteur de 16,7 % à la valeur ajoutée du secteur des IAA⁶.

Depuis plusieurs années, les coopératives agricoles ont tendance, d'une part, à constituer des groupes dont seule la maison-mère est de statut coopératif, les filiales étant soumises au régime des sociétés commerciales et,

d'autre part, à se regrouper entre elles par des fusions ou la création de filiales communes. Cela leur permet (1) de renforcer leur position en France, comme par exemple Sodiaal Union qui, après avoir repris Entremont Alliance fin 2010, a absorbé les Fromageries de Blâmont en 2013 et le groupe laitier 3A en 2014, (2) de réaliser une croissance externe, comme Florette, filiale d'Agrial, qui a repris fin 2012 les activités françaises et espagnoles de Bakavör (salades, fruits et légumes prêts à l'emploi), (3) de se développer à l'international, comme par exemple Tereos (sucre et amidonnerie) qui a racheté deux amidonneries chinoises en 2012 et 2013 avec le singapourien Wilmar (source Coop de France).

Dans le top 15 français, on retrouve six groupes coopératifs : Tereos (4^e), Groupe Terrena (5^e), Sodiaal Union (7^e), Vivescia (11^e), Agrial (12^e) et Axérial (14^e).

6. Source Insee - Esane, LIFI, Agreste SSP, entreprises de 20 salariés et plus.

Les entreprises agroalimentaires : point sur les opérations de concentration.

Au niveau mondial, la tendance de long terme est que les marchés les plus concentrés, où les entreprises multinationales forment des oligopoles, sont ceux les plus avancés en termes de technologie ou de marketing (produits laitiers ultra-frais, huiles de table, sucre, boissons non alcoolisées, produits de grignotage). Les stratégies employées depuis plusieurs années consistent à simplifier le portefeuille de produits et à les sophisticationner, à s'implanter dans les pays à potentiel de pouvoir d'achat et à répartir les activités fonctionnelles (recherche, ressources humaines, informatique, finance) selon le rapport coûts/avantages des différents pays⁷.

Les enjeux de la concentration sont, pour les entreprises, d'atteindre une taille critique industrielle, commerciale et financière. En effet, la question de la taille conditionne grande-

ment la capacité des entreprises à innover, à exporter et à peser face à leurs clients⁸.

Le degré de concentration des secteurs de l'industrie agroalimentaire (IAA) française peut être évalué en considérant le pourcentage de chiffre d'affaires réalisé par les 10 premières entreprises de chaque secteur. Plus ce pourcentage est élevé, plus le secteur est considéré comme concentré. Cet indicateur est à mettre en regard du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires d'un secteur donné. Le tableau 1 permet ainsi d'illustrer, pour l'année 2012, l'hétérogénéité de concentration économique des différents secteurs de l'industrie agroalimentaire pour les entreprises de plus de 20 salariés, hors artisanat commercial. Il ne tient pas compte des liens capitalistiques entre les entreprises.

La dynamique de concentration des industries agroalimentaires en France peut être illustrée par le nombre d'opérations de concentration recensées dans la presse professionnelle. Une opération de concentration est constituée par la fusion de deux entreprises, l'acquisition d'une entreprise par une autre, la prise de participations, la création d'une entreprise commune... Le graphique 5 reprend les opérations relevées depuis 2005. En 2012 et 2013, les secteurs les plus concernés sont :

- produits laitiers, glaces (37 accords en 2012-2013 sur 286 au total);
- vins & spiritueux (36);
- biscuits, pâtisseries, boulangerie (27);
- divers : PAI⁹, ingrédients (27).

Pour les six premiers mois de 2014, 45 opérations ont été relevées et 20 opérations sont en cours.

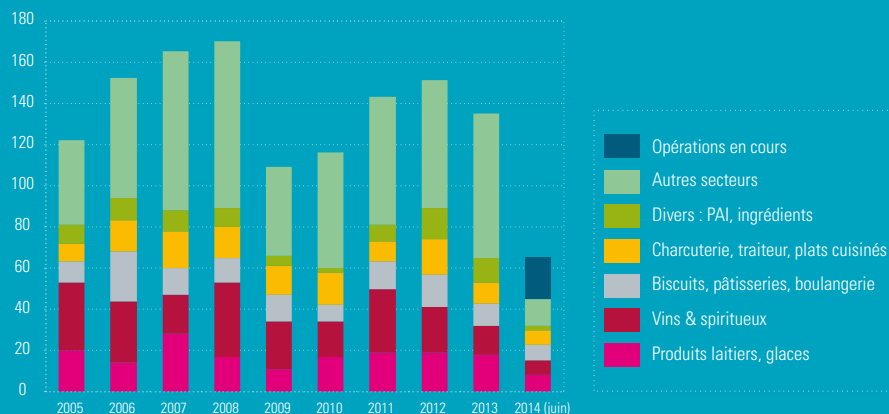
7. Le système alimentaire mondial, Jean-Louis Rastoin et Gérard Ghersi, 2010; Les multinationales dans le système alimentaire, Jean-Louis Rastoin, Ceras, revue Projet n° 307, novembre 2008.

8. Quelles stratégies d'alliances et quel développement international pour les groupes coopératifs? Étude Eurogroup Consulting, 2011.

9. Produit Alimentaire Intermédiaire: produit ayant subi au préalable un ou plusieurs traitements industriels avant d'être utilisés dans le processus de production d'un aliment.

► Graphique 5 - Nombre d'opérations de concentration dans les industries agroalimentaires

Source : Agra Alimentation, traitement MAAF/BIAA



► **Tableau 1 - Concentration économique pour la France des différents secteurs de l'industrie alimentaire et des boissons (champ des entreprises de plus de 20 salariés et hors artisanat commercial) selon le chiffre d'affaires des 10 premières entreprises de la sous-classe au sens Insee pour l'année 2012.**

Source : Insee - Esane, SSP

| Naf Rév. 2 | Libellé | CA 10 (%) | Chiffre d'affaires net (millions d'euros) | Nombre d'unités légales (plus de 20 salariés) |
|------------|--|-----------|---|---|
| 1042Z | Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires | S | S | 2 |
| 1104Z | Production d'autres boissons fermentées non distillées | S | S | 2 |
| 1031Z | Transformation et conservation de pommes de terre | 100 % | 698 | 6 |
| 1041B | Fabrication d'huiles et graisses raffinées | 100 % | 4691 | 9 |
| 1051B | Fabrication de beurre | 100 % | 1495 | 7 |
| 1062Z | Fabrication de produits amylacés | 100 % | 3167 | 5 |
| 1081Z | Fabrication de sucre | 100 % | 4063 | 7 |
| 1103Z | Fabrication de cidre et de vins de fruits | 100 % | 167 | 7 |
| 1106Z | Fabrication de malt | 100 % | 637 | 5 |
| 1105Z | Fabrication de bière | 100 % | 2495 | 11 |
| 1041A | Fabrication d'huiles et graisses brutes | 99 % | 2770 | 14 |
| 1032Z | Préparation de jus de fruits et légumes | 99 % | 667 | 12 |
| 1073Z | Fabrication de pâtes alimentaires | 97 % | 1114 | 17 |
| 1107B | Production de boissons rafraîchissantes | 92 % | 4962 | 27 |
| 1092Z | Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie | 92 % | 3382 | 25 |
| 1052Z | Fabrication de glaces et sorbets | 90 % | 866 | 23 |
| 1107A | Industrie des eaux de table | 86 % | 3286 | 38 |
| 1086Z | Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques | 83 % | 1718 | 38 |
| 1083Z | Transformation du thé et du café | 81 % | 1499 | 38 |
| 1061B | Autres activités du travail des grains | 81 % | 1400 | 23 |
| 1051d | Fabrication d'autres produits laitiers | 78 % | 2810 | 21 |
| 1084Z | Fabrication de condiments et assaisonnements | 77 % | 1071 | 31 |
| 1101Z | Production de boissons alcooliques distillées | 76 % | 4380 | 57 |
| 1051A | Fabrication de lait liquide et de produits frais | 76 % | 9108 | 52 |
| 1102A | Fabrication de vins effervescents | 73 % | 3864 | 61 |
| 1082Z | Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie | 72 % | 7849 | 141 |
| 1039B | Transformation et conservation de fruits | 72 % | 2324 | 55 |
| 1061A | Meunerie | 65 % | 2175 | 58 |
| 1072Z | Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation | 58 % | 2488 | 100 |
| 1020Z | Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques | 56 % | 3128 | 101 |
| 1102B | Vinification | 56 % | 2438 | 99 |
| 1012Z | Transformation et conservation de la viande de volaille | 54 % | 6321 | 131 |
| 1011Z | Transformation et conservation de la viande de boucherie | 53 % | 17246 | 323 |
| 1051C | Fabrication de fromage | 51 % | 11517 | 181 |
| 1013A | Préparation industrielle de produits à base de viande | 44 % | 7677 | 282 |
| 1039A | Autre transformation et conservation de légumes | 42 % | 2964 | 81 |
| 1085Z | Fabrication de plats préparés | 40 % | 4423 | 132 |
| 1071A | Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche | 40 % | 6233 | 239 |
| 1089Z | Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a. | 39 % | 4542 | 138 |
| 1091Z | Fabrication d'aliments pour animaux de ferme | 35 % | 8367 | 132 |

CA : chiffre d'affaires/S : secret statistique





Le financement des entreprises agroalimentaires

Plus des deux tiers des entreprises agroalimentaires de plus de 10 personnes (hors artisanat commercial) sont à la recherche d'un financement, sous la forme de prêt bancaire dans plus de 90 % des cas. Elles cherchent principalement à financer le maintien de leur activité, leur croissance en France et l'innovation et la recherche et développement¹⁰.

Quelques résultats de travaux conduits en 2012 par l'Observatoire du financement des entreprises (Médiateur du Crédit), portant sur 11 secteurs de l'industrie manufacturière entre 2000 et 2010, remettent ces éléments sous un éclairage historique. Les données utilisées sont issues de la base FIBEN de la Banque de France et concernent les PMI (petites et moyennes industries) dont les effectifs sont compris entre 20 et 250 salariés. L'étude montre que le secteur des IAA semble évoluer sur des tendances de long terme : la crise de 2008 l'a affecté de façon moins marquée que l'ensemble des secteurs de l'industrie manufacturière. Le nombre d'entreprises et les effectifs totaux sont restés relativement stables dans les PMI IAA (-6 %), alors que, dans l'ensemble des industries manufacturières, la crise de 2008 a accentué la baisse continue depuis 2001 (-18 % pour les entreprises et -23 % pour les effectifs totaux sur la période 2000-2010). De même

la crise a entraîné le décrochage en termes de chiffre d'affaires, de valeur ajoutée et de taux d'investissement. L'effet est moins marqué pour les PMI IAA qui voient leur chiffre d'affaires et leur valeur ajoutée augmenter depuis 2000.

L'étude montre que le taux d'endettement financier diminue aussi bien pour les PMI IAA que pour l'ensemble des industries manufacturières et que le taux d'investissement diminue de façon bien moindre pour les IAA (léger recul) que pour l'ensemble des industries manufacturières (forte baisse). Par ailleurs, les IAA semblent peu recourir à la médiation du crédit, cette faible mobilisation étant davantage liée au faible nombre de problèmes rencontrés qu'à une méconnaissance du dispositif.

Selon leur taille ou leur secteur, les entreprises n'ont pas les mêmes difficultés de financement. Les petites entreprises n'ont pas de ressource interne développée sur les sujets de financement et n'ont souvent qu'un ou deux interlocuteurs sur ces sujets : leur expert-comptable et leur banquier. Les PME plus importantes ainsi que les entreprises de taille intermédiaire (ETI) s'ouvrent davantage et ne rencontrent pas de difficultés particulières pour financer leurs projets.

10. Source : Agreste - Mémento IAA 2013

Bpifrance, la banque publique d'investissement, est pleinement opérationnelle depuis juillet 2013

Créée par la loi du 31 décembre 2012, Bpifrance est issue du rapprochement d'Oséo, CDC Entreprises, FSI et FSI Régions. Elle constitue un interlocuteur unique pour les entreprises et leur propose un continuum de financement à chaque étape clé de leur développement et de façon adaptée aux spécificités locales, grâce à ses 42 implantations régionales et dans les territoires d'outre-mer (90 % des décisions de financement sont prises en région). Bpifrance agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- favoriser le développement économique des régions ;
- participer au renouveau industriel de la France ;
- faire émerger les champions de demain.

Bpifrance accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Elle assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation et à l'export, en partenariat avec Ubifrance et la Coface. Bpifrance est détenue à parts égales par l'État et la

Caisse des Dépôts et Consignations.

En matière de financement des entreprises, Bpifrance intervient avec les outils suivants :

- trésorerie : mobilisation des créances détenues sur l'État, les collectivités ou les grandes entreprises ; pré-financement des principaux crédits d'impôts, notamment du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) ; garantie des prêts bancaires de renforcement de la trésorerie ;
- financement : prêts de développement longs et patients sans prise de garantie (ex : prêts participatifs) ; prêt à moyen et long terme en cofinancement avec les banques ;
- garantie apportée aux banques qui financent les PME dans les phases risquées (création, reprise, développement...);
- fonds propres en minoritaire (sauf exception) : prise de participation, fonds sectoriels ou non, obligations convertibles...



En 2013, Bpifrance a accordé 161 millions d'euros de financement bancaire à 173 entreprises du secteur agroalimentaire, soit 4 % de la totalité des opérations accordées, contre 3 % en 2012, ce qui a permis de mobiliser 514 millions d'euros de financement pour ces entreprises. Les financements bancaires accordés aux industries agroalimentaires par Bpifrance ont crû de 28 % par rapport à 2012 et de 85 % par rapport à 2011. Le secteur coopératif est encore peu concerné par l'intervention de Bpifrance, recherchant traditionnellement le concours de banques privées, en particulier du Crédit Agricole et du Crédit Mutuel.

- Pour le financement en capital, Bpifrance peut intervenir :
- en entrant directement dans le capital des entreprises, par exemple : Limagrain (semences, produits céréalières), Soprol (trituration, raffinage et conditionnement des oléagineux, biodiesel), Grimaud (sélection génétique animale multi-espèces), Naturex (ingrédients naturels pour l'industrie agroalimentaire, pharmaceutique et cosmétique),
 - en entrant au capital de fonds directs partenaires (au nombre de 250),
 - en gérant et/ou finançant 15 fonds de fonds qui investissent dans des fonds d'investissement.

Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi

Articulé autour de 8 leviers de compétitivité et 35 mesures concrètes, le Pacte national est l'instrument privilégié pour restaurer la compétitivité, redresser l'industrie, la croissance et l'emploi. Parmi les mesures intégrées au pacte, le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a pour objectif d'alléger les coûts des entreprises à hauteur de 4 % en 2013, puis 6 % à partir de 2014, de la masse salariale brute en dessous de 2,5 SMIC. Cela représentera 20 milliards d'euros par an à compter de 2014. Les entreprises bénéficient du CICE en déduction de leurs impôts sur les sociétés au titre de l'exercice 2013. Le préfinancement du CICE, confié à Bpifrance et mis en place dès avril 2013, a permis d'apporter immédiatement un soutien à la trésorerie des entreprises en finançant jusqu'à 85 % du CICE anticipé, ce qui a représenté 737 millions d'euros en 2013.

Zoom sur les fonds d'investissements intervenant dans le secteur agroalimentaire

Fonds sectoriels spécialisés dans le secteur agricole et agroalimentaire

| | |
|---|--|
| IDIA Capital Investissement, filiale du Crédit Agricole | 1,6 milliard d'euros d'actifs Investissement cible compris entre 2 et 50 millions d'euros (seul ou en partenariat avec d'autres fonds) |
| FEDOP, 1 ^{er} fonds créé par Sofiproteol | Métiers des huiles et protéines végétales |
| AGROINVEST : créée par Sofiproteol et le Crédit Agricole aux côtés de Bpifrance | 98 millions d'euros de fonds gérés 6 investissements réalisés depuis sa création dans l'agroalimentaire Investissement cible compris entre 2 et 15 millions d'euros |
| CREAGRO, société de capital-risque créée par Sofiproteol et Bpifrance qui investit dans des entreprises innovantes | 17 millions d'euros de fonds gérés 20 investissements réalisés depuis sa création Investissement cible compris entre 0,15 et 1,5 million d'euros |
| UNIGRAINS, investisseur indépendant, détenu majoritairement par la profession céréalière | 1,1 milliard d'euros de fonds gérés par le groupe 180 participations pour 390 millions d'euros Investissement cible compris entre 0,5 et 50 millions d'euros |
| CEREA Mezzanine II, fonds géré par CEREA Partenaire, filiale d'Unigrains | 127 millions d'euros Intervention en accompagnement d'investisseurs majoritaires en capital, pour assurer le financement mezzanine ¹¹ dans des situations diverses Durée de 2 à 7 ans, investissement cible compris entre 2 et 15 millions d'euros |
| CEREA Capital, fonds géré par CEREA Partenaire, filiale d'Unigrains | 130 millions d'euros Investissement en capital, majoritaire ou co-majoritaire, dans des opérations de recomposition d'actionariat ou d'acquisitions Durée de 3 à 7 ans, investissement cible compris entre 3 et 15 millions d'euros |
| KASSIOP INVEST, créé en avril 2014 par Terrena | Doté de 25 millions d'euros Objectif : participer à l'émergence de leaders agroalimentaire et végétal de taille européenne |
| CapAgro Innovation, créé en avril 2014 par Sofiprotéol, Téréos, Bpifrance, Crédit Agricole Capital Investissement & Finance (CACIF) et AG2R-La Mondiale | Doté de 37 millions d'euros dans un premier temps (objectif 60 millions d'euros) Investissement en capital dans des entreprises innovantes (recyclage des matières, protéines végétales, chimie du végétal ou valorisation des richesses marines) Investissement cible compris entre 1 et 5 millions d'euros (3 à 4 opérations par an) |

Par ailleurs, certains réseaux d'investisseurs se sont spécialisés dans l'alimentaire, tel AliDev Angels qui finance la création et la reprise d'entreprises de ce secteur, avec un accompagnement de 5 à 7 ans et de 10 000 à 200 000 euros d'apport en capital.

11. Le financement mezzanine est intermédiaire entre l'emprunt et les capitaux propres. La dette mezzanine est une dette subordonnée non cotée et souscrite par des fonds spécialisés. Les titres hybrides (OBSA, obligations convertibles, ORA, bons de souscription d'actions) sont généralement utilisés comme supports. Le remboursement de cette dette intervient après celui de la dette senior (bancaire).



Fonds d'investissements généralistes qui s'impliquent dans le secteur agroalimentaire

ARKEA Capital Investissement, filiale du groupe Crédit Mutuel ARKEA

intervient en tant que minoritaire, seul ou en co-investissement dans des opérations de capital développement ou capital transmission de PME dans tous les secteurs d'activité dont l'agroalimentaire. Les investissements sont compris entre 1 et 10 millions d'euros avec une majorité entre 1 et 5 millions d'euros (exemples dans les IAA: Hénaff, Groupe SILL).

PAI Partners

effectue des investissements de prise de contrôle majoritaires dans le cadre de LBO (*Leverage Buy-Out*¹²) pour des montants entre 100 et 300 millions d'euros (exemples dans les IAA: R&R Ice Cream, United Biscuits).

MBO Partenaires

intervient dans le cadre de participations minoritaires ou majoritaires d'entreprises dont la valorisation se situe entre 5 et 75 millions d'euros pour des investissements unitaires compris entre 1 et 18 millions d'euros (exemple dans les IAA: Roland Monerrat / COFIGEO).

QUALIUM Investissements, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations,

intervient en fonds propres en majoritaire dans des PME à fort potentiel de développement (exemples dans les IAA: Poult, Quick).

EQUISTONE Partners Europe

accompagne des PME ayant des projets de croissance au travers de prises de contrôle majoritaires aux côtés de l'équipe de direction (exemples dans les IAA: Charles et Alice, Européenne des Desserts).

12. En français « acquisition par emprunt » : opération consistant à financer une fraction du rachat d'une entreprise en ayant recours à l'endettement bancaire ou obligataire, ce qui permet d'augmenter la rentabilité des capitaux propres. La dette d'acquisition, bancaire ou non, est remboursée par une ponction plus importante sur les flux de trésorerie de la société achetée.

Les nouveaux modes de financement des entreprises

Avec la crise financière de 2008-2009 et la mise en œuvre de la réglementation prudentielle et fiscale bancaire qui risque de contrac-

ter l'offre de crédit, de nouveaux modes alternatifs de financement auxquels peuvent souscrire les entreprises agroalimentaires se développent. Par exemple, le marché obligataire du *High yield* (haut rendement) pour des montants supérieurs à 100 millions d'euros; les émissions obligataires mutualisées (type Micado) ou les fonds obligataires (ex: Novo); le finan-

cement participatif (ou *crowdfunding*) pour les plus petits projets et l'amorçage.

Les groupes coopératifs Agrial et Téréos ont ainsi effectué des émissions obligataires sur le marché du placement privé européen. Agrial a levé 95 millions d'euros en juillet 2013 et Téréos 500 millions d'euros en février de la même année.

Les aides financières à l'investissement matériel et à l'investissement immatériel des IAA

Certains types d'aides sont destinés spécifiquement aux entreprises agroalimentaires :

- l'appel à projets « alimentation fonctionnelle/ sur mesure » du Plan industriel agroalimentaire (PIA 2);
- le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) avec la mesure O4.02 de soutien aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles;
- un engagement de l'ensemble des Régions à travers le pacte pour l'investissement productif intégré au contrat de la filière alimentaire¹³ signé le 19 juin 2013 et réaffirmé lors du Printemps des Territoires le 3 juin 2014;
- les aides à l'investissement immatériel collectif (ex-FRAII);
- les dispositifs de FranceAgriMer: aides plan stratégique de la filière laitière, plan abattoir, plan volailles, aides aux investissements matériels et immatériels.

Existen également d'autres dispositifs non spécifiques aux IAA et dont elles peuvent bénéficier: la Prime à

l'aménagement du territoire (PAT), l'Aide à la ré-industrialisation (ARI), le Fonds européen de développement régional (FEDER), les dispositifs d'aides des collectivités locales et en particulier des Régions.

Des dispositifs fiscaux sont également incitatifs en faveur de l'investissement, par exemple l'amortissement exceptionnel pour les investissements en robotique des PME réalisés entre le 1^{er} octobre 2013 et le 31 décembre 2015.

D'autres aides sont destinées à certaines fonctions de l'entreprise (innovation, recherche et développement, exportation) et sont traitées dans les chapitres correspondants du panorama.

2014 constitue une année de réforme en profondeur de la réglementation communautaire en matière d'aides d'État, et modifie notamment les règles du financement public des projets des grandes entreprises dans certains cas. Les dispositifs de soutien devront être modifiés pour s'adapter à ces nouvelles exigences.

13. Voir la fiche annexe « Contrat de la filière alimentaire », en fin du panorama.



Programmes européens pour le financement des entreprises

La Commission européenne confie au groupe BEI (Banque européenne d'investissement et Fonds européen d'investissement – FEI) la gestion de programmes-cadre qui financent le développement économique des États membres et des entreprises : par exemple le CIP pour les PME (programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation) et le RSI pour l'innovation (instrument de partage des risques ou *risk-sharing instrument*) sur la période de programmation 2007-2013 et COSME (PME) et Horizon 2020 (innovation) sur la période de programmation 2014-2020.

Le groupe BEI fait appel à des intermédiaires financiers nationaux pour mettre en œuvre ces programmes : en France, Bpifrance constitue un acteur majeur, mais sont également concernées des banques privées et des sociétés de gestion.

Par ailleurs, le groupe BEI utilise également ses ressources propres, d'autant que son capital a été augmenté de 10 milliards d'euros en 2013. Cette même année, pour favoriser l'accès au crédit des PME, l'action du groupe BEI s'est concrétisée en France, tous secteurs confondus, par 1,34 milliard d'euros de financement octroyés via Bpifrance (750 millions d'euros), Arkéa (150 millions d'euros), Crédit Mutuel (200 millions d'euros) et Crédit Agricole SA (200 millions d'euros), ainsi que 546 millions d'euros de prises de participations ou de garanties par le FEI. Grâce à l'effet de levier de ces financements, 5,6 milliards d'euros d'investissements ont pu être réalisés par plus de 150 000 PME françaises.

Autorité de la concurrence

Créée par la loi de modernisation de l'économie n° 2008-776 du 4 août 2008, l'Autorité de la concurrence succède au Conseil de la concurrence, qui avait été institué par l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986. Elle est une autorité administrative indépendante, spécialisée dans le contrôle des pratiques anticoncurrentielles, l'expertise du fonctionnement des marchés et le contrôle des opérations de concentration.

D'un point de vue réglementaire, une opération de concentration est réalisée lorsque deux entreprises antérieurement indépendantes fusionnent, lorsqu'elles créent une entreprise commune ou lorsqu'une entreprise prend le contrôle d'une ou plusieurs autres. Sous certaines conditions, notamment de chiffre d'affaires, une opération de concentration doit être soumise à l'examen de l'Autorité de la concurrence. Depuis sa création, elle a autorisé 66 projets d'opérations de concentration dans le secteur des industries agroalimentaires.

Tous les projets ont été acceptés et seuls quatre ont été acceptés sous réserve de la mise en œuvre d'engagements. Par exemple, dans le cadre de la prise de contrôle exclusif de la coopérative Elle-et-Vire par le groupe coopératif Agrial en 2011, l'opération a été autorisée sous réserve de la cession de deux cidreries.

L'attractivité du secteur agroalimentaire français pour les entreprises étrangères

14. Source : AFII – Agence Française pour les Investissements Internationaux, rapport annuel 2013 "Investissements étrangers créateurs d'emploi en France"

15. Les IDE représentent les mouvements internationaux de capitaux réalisés en vue de créer, développer ou maintenir une filiale à l'étranger et/ou d'exercer le contrôle (ou une influence significative) sur la gestion d'une entreprise étrangère.

L'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) a recensé 42 projets d'investissements par des entreprises étrangères en France pour l'année 2013 (autant qu'en 2012) dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, représentant près de 9,5 % du nombre total de projets dans l'industrie manufacturière et une création d'emplois estimée à 1 235¹⁴. Les premiers pays investissant en France sont les États-Unis, avec 7 projets en 2013, suivis de la Chine (5 projets), la Belgique (5 projets), l'Italie (5 projets), la Suisse (4 projets), les Pays-Bas (3 projets). Pour l'année 2012 (dernière donnée disponible), l'International Trade Center (ITC) estime le montant du stock d'investissements directs étrangers (IDE¹⁵) entrant en France dans le secteur de la « Production alimentaire, boissons, cigarette » à 8 160,2 millions de dollars. Hormis les pays de l'Union européenne, les principaux pays investisseurs sont la Suisse avec 724,3 millions de dollars de capitaux détenus, suivie par les États-Unis d'Amérique (364,8 millions de dollars).

La Chine monte en puissance et le secteur de l'agroalimentaire est son premier secteur d'investissement (15 % du nombre total de ses projets d'investissements en France en 2013). Au global, l'AFII recense une trentaine d'implantations chinoises en France, sans compter les acquisitions de domaines viticoles (près de 80 au total). Un des projets les plus emblématiques est celui du partenariat mis en œuvre par le chinois Synutra en 2013 avec la coopérative Sodiaal pour fabriquer, dans une nouvelle usine en Bretagne, de la poudre de lait infantile et l'exporter vers la Chine.

Le Brésil détenait en 2012 un stock d'IDE de 14,5 millions de dollars. Il est présent en France avec notamment l'entreprise brésilienne MARFRIG ALIMENTOSSA. depuis 2010 (date du rachat de Keystone Foods) à travers sa filiale Moy Park France, active dans la fabrication de produits à base de viande (entre 700 et 800 emplois sur 3 sites industriels).



Les investissements à l'étranger des IAA françaises

Dans le secteur « Production alimentaire, boissons, cigarettes », les investisseurs français détenaient, selon l'ITC, 9 378,8 millions de dollars de stock d'IDE, principalement dans les pays de l'Union européenne (5 748,1 millions de dollars), puis aux États-Unis d'Amérique, en Chine, en Suisse, en Inde, en Fédération de Russie et au Brésil. Le tableau 2 donne les stocks d'IDE ainsi que leur flux pour l'année 2012.

► **Tableau 2 - Stock et flux d'investissement à l'étranger pour le secteur « Production alimentaire, boissons, cigarettes » - en millions de dollars US**
Source : International Trade Center/Investment Map – année 2012

| Principaux pays | Stock sortant | % | Flux sortant |
|-----------------------|----------------|-----------------|--------------|
| Union européenne | 5 748,1 | 61,30 % | -296,8 |
| États-Unis d'Amérique | 1 044,1 | 11,10 % | 125,9 |
| Chine | 453,3 | 4,80 % | 75,8 |
| Suisse | 422,9 | 4,50 % | -142,6 |
| Inde | 200,9 | 2,10 % | 187,6 |
| Fédération de Russie | 165,2 | 1,80 % | 20,6 |
| Brésil | 161,2 | 1,70 % | 9,0 |
| Total monde | 9 378,8 | 100,00 % | -16,7 |

Lecture du tableau: en 2012, les investisseurs résidant en France ont rapatrié 142,6 millions de dollars de capitaux en provenance de Suisse et ont investi 187,6 millions de dollars en Inde dans le secteur « Production alimentaire, boissons, cigarettes » (flux sortant). Cette même année, ils détiennent en tout 422,9 millions de dollars en Suisse et 200,9 millions de dollars en Inde (stock sortant).

La présence française en Chine peut être illustrée dans les secteurs des produits laitiers avec le partenariat, renforcé en 2014, de Danone et Mengniu, leader chinois du secteur, et dans le secteur des

produits amylacés avec le partenariat de Téréos et Wilmar dans une amidonnerie de blé en 2012 et une amidonnerie de maïs en 2013. En Inde, Lactalis a finalisé l'acquisition début 2014 du groupe laitier Tiru-

mala Milk Products, premier producteur de l'État d'Andar Pradesh, et le groupe Roquette a acheté trois amidonneries de maïs en 2012.

Pour en savoir +

Financements bancaires, financement par des fonds d'investissement

<http://www.bpifrance.fr/>
<http://www.caissedesdepots.fr/>
<http://www.economie.gouv.fr/mediateurducredit/accueil>
<http://www.ca-idia.com/capital-investissement/capital-investissement-presentation.html>
<http://www.unigrains.fr/fr/>
<http://www.sofiproteol.com/>
<http://www.alidevangels.com/systeme/m1.php>
<http://www.foodraising.com/>
<http://www.invest-in-france.org/fr>
<http://www.investmentmap.org/>

Guide sur les aides aux entreprises

<http://www.experts-comptables.fr/Focus-bases-documentaires/Dispositifs-publics>
<http://www.economie.gouv.fr/aides-aux-entreprises>
<http://europa.eu/youreurope/business/funding-grants/access-to-finance/>

Pacte de compétitivité

<http://www.economie.gouv.fr/ma-competitivite/35-mesures-concrettes>

Autres

<http://www.autoritedelaconurrence.fr/>